

Le ROFAF dans le cadre de son Programme « Ressources Pour les Femmes » a organisé un atelier de renforcement des capacités en collaboration avec le Réseau Genre et le Droit de la Femme (GEDROFE) sur l'Utilisation des TIC et des nouveaux médias appliqués à la recherche de financements. Cet atelier s'est tenu du mardi 16 au 19 juillet 2013 à la Maison des Droits de l'Homme du Centre Carter à Kinshasa, RDC. La cérémonie d'ouverture de l'atelier a eu lieu le mardi 16 juillet 2013 à 09h00 GMT.

Pendant quatre jours, les responsables d'une vingtaine d'organisations féminines seront outillées dans l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) et de nouveaux médias en RDC.

M. Lunko Nzizi, représentant du ministre des Postes, Télécommunications et Nouvelles technologies de l'information et de la Communication (PTT-NTIC), a déclaré que son ministère encourage l'initiative du ROFAF. Cela, d'autant plus que cette activité « accroît l'accès de la femme congolaise aux technologies de l'information et de la communication ». « Aujourd'hui, avec l'avènement de la fibre optique, la RDC en général et la femme congolaise en particulier ont là une opportunité de promouvoir davantage leurs actions et leur plaidoyer » a – t- il souligné. Puis il renchérit, « Notre ministère vous assure de son soutien dans la recherche de financement pour la promotion des droits de la femme congolaise à accéder aux technologies de l'information et de la communication ».

Auparavant, Mme Joséphine Ngalula Kabeya, secrétaire exécutive du réseau GEDROFE, s'était appesantie sur les objectifs de cet atelier.

Les travaux visent, notamment « à apprendre aux responsables des organisations qui travaillent dans la promotion des droits des femmes comment procéder à l'utilisation appliquée des technologies de l'information et de la communication (TIC) et de nouveaux médias pour améliorer la capacité de leur organisation à accéder aux finances, à présenter l'impact de leurs activités et financer leurs partenaires financiers ».

« Les femmes ont moins de chance de savoir lire ou de parler anglais et n'ont guère de possibilité de se former aux technologies de l'informatique. Elles sont aussi tenues en marge du secteur informatique par leurs responsabilités familiales, les restrictions culturelles portées à leur moindre pouvoir économique et la faible pertinence des contenus, en règle générale, sur la toile mondiale », a regretté Mme Joséphine Ngalula.

*Par Madjé MATHE-ADELY, Assistante, Programme Communication et Information.*